



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prêts

Question écrite n° 36982

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les conditions faites aux entreprises par les banques. Les banques ont reçu des milliards de l'État et pour l'heure les PME ne voient rien venir. Il faut distinguer les 364 milliards d'euros qui correspondent à un flux sur lequel elles n'ont pas de maîtrise et les 22 milliards (17 milliards d'euros pour les banques et 5 milliards pour OSEO) qui sont du liquide mis à leur disposition. Il est difficile d'attendre des banques un assouplissement des conditions de crédit au moment où la France entre en récession. Logiquement ces conditions se durcissent chaque fois que l'entreprise entre dans une zone de turbulence, mais ce durcissement est encore accru en période de crise du fait de la jurisprudence restrictive sur le soutien abusif. En l'état de cette jurisprudence, les banques choisissent des positions très prudentes et conservatrices dans leurs décisions de prêts aux entreprises pour ne prendre aucun risque d'actions pour soutien abusif au crédit. Puisqu'il s'agit d'une question de jurisprudence, il est très difficile pour les PME de peser. Aussi, ne serait-il pas envisageable d'assouplir des critères de soutien abusif suivant les modalités à définir à travers une législation d'urgence ? En conséquence, il lui demande de lui faire connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36982

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 décembre 2008, page 10590

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)